

Assemblée générale



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2023
Samedi 29 avril 2023, 16h, à Fribourg

Introduction

Le président, Monsieur Marc Vonlanthen, ouvre la séance en présence de 38 membres qui sont chaleureusement remerciés. Il salue Madame Ursula Schneider-Schüttel, présidente de Pro Natura et Conseillère nationale, Madame Nadia Savary-Moser, députée et Présidente du Grand Conseil fribourgeois pour 2023, Monsieur Didier Castella, Président du Conseil d'Etat fribourgeois pour 2023 et Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. De nombreux membres et invités se sont excusés.

Le président rappelle la procédure de vote. Selon la liste des présences, nous avons 41 membres. La majorité simple est donc à 21 voix.

Monsieur Marc Vonlanthen ouvre l'assemblée avec le mot du président axé sur le changement climatique, le déclin de la biodiversité, les liens entre ces deux domaines et notre devoir vis-à-vis des générations futures. La volonté de notre association de travailler main dans la main avec les institutions est souligné.

Madame Ursula Schneider-Schüttel, Madame Nadia Savary-Moser et Monsieur Didier Castella, prennent à tour de rôle la parole dans le cadre d'allocutions.

1 Election des scrutateurs

Nomination de deux scrutatrices ou scrutateurs pour les différents votes et élections qui suivront. Sont nommés : Yolande Peisl-Gaillet et Jacques Eschmann.

2 Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'AG résiduel 2022

Le président présente l'ordre du jour tel qu'envoyé aux membres dans les délais conformes aux statuts. **Soumis au vote, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.**

Le président informe l'assemblée que suite à la partie officielle, à 17h30, une visite guidée des structures favorables à la biodiversité sera proposée en français et en allemand. Dès 18h30, un apéritif sera offert sur place.

Le président rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée générale résiduelle 2022 a été mis à disposition des membres sur le site internet en temps voulu. Il remercie sa rédactrice. Aucune remarque n'étant formulée, **le PV de l'AG résiduelle 2022 est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.**

3 Rapport d'activité

Le président laissera la parole aux membres du secrétariat pour présenter le rapport d'activités 2022. Il remercie les membres du comité de Pro Natura Fribourg pour leur engagement sans faille ainsi que l'équipe du secrétariat et présente Léo Constantin qui a rejoint le secrétariat en début d'année pour les questions de biodiversité forestière.

Sarah Delley présente les affaires juridiques : notre but est la bonne mise en œuvre du droit de l'environnement. Utilisation du droit de recours avec parcimonie. Focus sur la préservation d'un chêne à St-Ursen et sur le développement de la station touristique du Moléson. Elle présente également les affaires politiques avec la rédaction du manifeste de l'EcoForum qui propose une vision politique pour la législature 2022-2026 en ciblant sur certaines mesures phares proposées dans le manifeste. La position de Pro Natura Fribourg par rapport à la Stratégie biodiversité est également explicitée en citant nos revendications. Finalement, l'expertise agricole réalisée par Agrofutura qui propose une analyse de l'état des lieux de la biodiversité dans l'agriculture fribourgeoise est mentionnée. Sarah présente ensuite le projet-pilote d'Ambassadeurs-nature dans la réserve naturelle du Vanil Noir. Le projet d'une carte pliante de la réserve naturelle a abouti en 2022.

Sylvie Rotzetter présente les activités liées aux réserves naturelles, notamment l'engagement d'un stagiaire pour réaliser un suivi des biotopes gérés par Pro Natura. L'objectif était d'avoir une planification du suivi sur le long terme, une mise à jour de la base de données et du portail géographique de notre association nationale, un renforcement des travaux de terrain avec le soutien des bénévoles (création de microstructures, gestion des néophytes, etc.) ainsi que des propositions de valorisations concrètes. 53 biotopes ont été visités. Sylvie présente ensuite le projet pédagogique Nature à la carte proposé pour la 3^e année consécutive. Ce projet propose des sorties aux classes d'école sur le thème des amphibiens et des chauves-souris. En 2022, 149 élèves ont bénéficié de ces sorties. Ce projet bénéficie du soutien du Service de la Culture.

Stéphanie Chouleur présente les actions mises en place dans le cadre des 60 ans de l'association, axées sur le thème de la forêt. Plusieurs événements tous publics ont été organisés et nous nous sommes orientés vers une protection et une valorisation concrète de la forêt avec l'objectif de créer 60 ha de réserves forestières. Un appel aux propriétaires forestiers souhaitant vendre leur forêt a été lancé via une campagne de communication et sensibilisation. Nous avons mis sur les rails l'Action Pics&Cie qui nous a permis d'engager un nouveau chef de projet qui œuvre pour la biodiversité forestière et pour l'atteinte de notre objectif du jubilé.

L'assemblée ne formulant pas de questions au sujet du rapport d'activités, il est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

4 Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes et du budget

Stéphanie Chouleur rappelle que les comptes 2022 ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la section dès leur révision effectuée.

Elle précise également qu'elle s'occupe de la comptabilité avec l'appui d'une comptable et d'une fiduciaire et que nous avons un GT Finances au sein du comité.

Bilan

Au niveau du bilan, deux éléments sont à relever :

- L'augmentation de la trésorerie suite à un transfert d'argent pour avoir suffisamment de liquidités et suite à des soutiens externes non prévus.
- L'augmentation des capitaux étrangers à long terme suite à un bénéfice en 2022 qui nous a permis de créer 2 provisions pour 2 projets concrets en 2023.

Comptes d'exploitation

Le résultat 2022 termine avec un bénéfice de 2'098.-. Un montant bien inférieur à la perte de 30'250.—qui figurait au budget 2022.

Plusieurs explications : la péréquation financière provenant de l'association nationale et les cotisations des membres ont été plus importantes que prévu.

Certains projets ont coûté moins cher qu'initialement prévu en raison de financements extérieurs non prévus.

Concernant les charges exceptionnelles, elles sont constituées de frais de notaire liés à un leg de terrain non prévu et des coûts liés à un coaching associatif.

Révision des comptes

La révision des comptes 2022 a été réalisée par Fid-Conseil SA qui indique dans son rapport "ne pas avoir rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts".

La parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

M. Kolly demande des précisions sur le projet « Biodiversité en ville ». Stéphanie lui explique qu'un appel aux propriétaires intéressés à favoriser la biodiversité sur leur terrain a été fait. Pro Natura offre un service de conseil ainsi qu'un soutien financier pour la mise en œuvre des mesures dans certains cas. Beaucoup de propriétaires se sont annoncés.

Les comptes 2022 sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

Budget 2023

Le budget 2023 est présenté en mettant en évidence les différences avec les comptes 2022. Les nouvelles lignes au budget sont présentées (réserves naturelles, acquisition de parcelles forestières). Le budget prévoit un déficit de 9'043.- CHF.

Le budget de fonctionnement 2023 est accepté à l'unanimité.

5 Nomination formelle de l'organe de contrôle

Le président met au vote la nomination de Fid-Conseil SA pour la révision des comptes 2023.

La nomination de Fid-Conseil est acceptée à l'unanimité.

6 Elections et démissions

Comité

Selon nos statuts, nous devons réélire l'ensemble du comité tous les 4 ans.

En raison d'un oubli en 2021, nous proposons aux membres, après consultation avec le service juridique de notre association centrale, de réélire en un bloc le comité rétroactivement pour 2021/2022 et pour les années 2023 et 2024, cela afin de nous calquer sur notre calendrier statutaire.

Hormis 1 abstention, l'ensemble du comité est réélu à l'unanimité pour la période 2021-2024.

Le président informe du départ de Jérémy Gonthier du comité et le remercie vivement.

Deux personnes se sont intéressées, durant cette année, à travailler au sein du comité. Elles ont participé à des séances en tant qu'invitées et elles se sont décidées à intégrer l'équipe. Il s'agit de Léo Sapia et Vincent Grognuz.

Vincent Grognuz étant absent, le président le présente brièvement : biologiste, grande expérience dans le scoutisme, doctorat en cours dans le domaine de la pollution lumineuse.

Léo Sapia se présente : biologiste, spécialisation en milieu aquatique, poissons et invertébrés aquatiques. Travaille dans un bureau d'écologie à Berne. Engagé politiquement chez les Verts et à l'Agglo.

L'assemblée approuve la nomination de Léo Sapia et Vincent Grognuz par acclamation.

7 Divers

Aucune proposition n'est parvenue au comité Pro Natura. Place aux divers.

M. Michel Baud (COF), remercie PNFR pour le travail effectué et pour la bonne collaboration. Il relève les enjeux liés à la zone de tranquillité de La Berra et les impacts des exercices de l'armée sur la population de tétras lyre.

M. Didier Castella répond qu'il s'était, au printemps 2021, positionné contre la présence du Super Puma dans la zone de tranquillité de La Berra. Il ne connaît pas ce cas actuel mais il va se renseigner.

M. Jacques Eschmann, en tant que membre actif des Grands-parents pour le climat, rappelle qu'un livre blanc, traitant de la politique climatique cantonale, a été publié en mars 2023. Le livre blanc est accessible librement, notamment sur Internet.

L'assemblée ne formulant pas d'autres demandes, la séance est levée à 17h45.

Pour le PV : Stéphanie Chouleur, chargée d'affaires